

LA PHILOSOPHIE

Cette politique a été rédigée en lien avec la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française* (2004) qui a pour but de permettre « aux institutions éducatives d'accroître leur capacité à créer les conditions d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent la transmission de la langue et de la culture française pour assurer la réussite scolaire de tous les élèves » (Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française (PAL), 2004, p. 2). L'École secondaire publique Le Sommet croit que la réussite de ses élèves dépend de la qualité des programmes et services mis en place. Ceux-ci doivent refléter la communauté francophone et tenir compte des effets du contexte anglo-dominant (PAL, p. 3). L'école Le Sommet favorise la construction de l'identité comme Franco-ontarien, mais comprend aussi la nécessité d'apprendre plus d'une langue. Elle encourage donc les élèves à poursuivre leurs cours d'English ou d'Anglais pour débutant tout au long de leur secondaire.

LE PROFIL LINGUISTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Les élèves ainsi que le personnel de l'école proviennent en majorité de l'Est-Ontarien. La communauté de Hawkesbury et ses environs est composée en grande partie de francophones. Donc, la population est majoritairement francophone de souche, bien que de plus en plus d'élèves nous proviennent de familles exogames ou anglophones. Toutefois, il est important de noter que le phénomène de l'immigration est de plus en plus présent dans l'Est-Ontarien. Ses effets se feront sûrement ressentir dans les années à venir. Le français est la langue d'enseignement à l'école, à l'exception des cours de langues secondes (English et Anglais pour débutant) et de langues internationales (Espagnol). Outre pour les cours d'English, toutes les activités scolaires se déroulent en français.

Les communications officielles avec les parents se font en français (p. ex. bulletins, mémos du conseil scolaire, etc). Toutefois, les communications de types maisons (p. ex. annonce pour une activité, soirées de parents, etc.) se font dans les deux langues officielles afin de répondre aux besoins de nos parents anglophones.

L'école a comme objectif, entre autres, d'amener « l'élève à utiliser la langue française et à s'appropriier la culture francophone pour consolider son identité » (Faire croître le succès, 2010, p. 6). Dans cette optique, bien que la plupart de nos élèves soient bilingues, les enseignants doivent, dans la mesure du possible, utiliser des manuels, des logiciels et tout autre matériel didactique en français. De plus, les outils d'évaluation (diagnostique,

formative et sommative) doivent être rédigés en français. Le mémoire, composante obligatoire pour le Programme du diplôme, doit être lui aussi rédigé en français. Seul le mémoire du groupe 1 pourra être rédigé dans la langue étudiée.

LES COURS OFFERTS

Puisque nos élèves sont, pour la majorité, bilingues, l'école a choisi d'offrir deux (2) langues premières du groupe 1, comme le permet le *Règlement général du Programme du diplôme* (2016). L'École secondaire publique Le Sommet a choisi d'offrir Français littérature, niveau supérieur et English language and literature, niveau moyen. Nous prévoyons offrir plus d'options à nos élèves dans le futur, selon l'évolution de notre clientèle. Entre temps, les élèves qui le désirent pourront participer de façon autodidacte aux cours offerts par Pamoja Education. Ces cours en ligne respectent les normes de l'IB et «portent sur les mêmes contenus de cours et préparent les élèves aux mêmes évaluations que les cours traditionnels du Programme du diplôme» (Baccalauréat international, s.d.).

LE SOUTIEN AUX ÉLÈVES

En vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de la *Loi sur l'éducation* de l'Ontario, l'École secondaire publique Le Sommet se doit de fournir aux élèves des programmes qui répondent à leurs différents besoins. Ceci dit, l'école offre, à ceux et celles dont la connaissance du français est limitée, un programme d'actualisation linguistique en français (ALF). Ce programme vise « le développement des compétences langagières en français, en vue d'une transition complète au programme d'études ordinaires et de l'atteinte de résultats selon la norme provinciale dans toutes les matières» (ALF, 2010, p. 9). Le soutien aux élèves en matière d'acquisition de compétences linguistiques ne se limite pas qu'aux élèves ayant des besoins éducationnels spéciaux. Tous les services offerts sont disponibles pour l'ensemble de nos élèves.

Pour améliorer la maîtrise de la langue, l'école Le Sommet a préparé des guides à l'intention des élèves. Ces guides, qui sont disponibles au centre des ressources, expliquent les préférences de l'école en matière de rédaction et de présentation des sources bibliographiques. L'école Le Sommet s'engage à s'assurer que les élèves fassent preuve d'intégrité intellectuelle dans leurs travaux. Les enseignants et les élèves doivent donc se



référer à la politique d'intégrité intellectuelle qui est disponible dans les salles de classe, à la bibliothèque ainsi que sur le site web de l'école.

L'École secondaire publique Le Sommet révisera la présente politique annuellement ou selon les mises à jour des documents de l'IB et ceux du Ministère de l'éducation de l'Ontario.

Références

Baccalauréat international. (s.d.). Découvrez les cours du Programme du diplôme de l'IB en ligne. Tiré de <http://www.ibo.org/fr/programmes/diploma-programme/dp-online/diploma-programme-courses-online/>

Baccalauréat international. (2016). *Règlement général du Programme du diplôme*. Genève, Suisse : IB Publishing Ltd.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2010a). *Faire croître le succès : évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, Première édition, 1re - 12e année*. Toronto, le Ministère.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2010b). *Le curriculum de l'Ontario de la 9e à la 12e année - Actualisation linguistique en français*. Toronto, le Ministère.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française*. Toronto, le Ministère